



La Ville de Caluire et Cuire recrute

Agent de surveillance voie publique (h/f)

Le poste

Cadre d'emplois : Administratif/Technique

Catégorie : C

Direction ou Service : Police Municipale

Type de recrutement : permanent : titulaire ou contractuel en CDD

Temps de travail : complet

Libre à compter du : 01/11/2025

Qui sommes-nous ?

La Ville de Caluire-et-Cuire est une commune de plus de 43 000 habitants située au nord de la Métropole de Lyon. Attractive et dynamique, elle compte environ 600 agents permanents et ne cesse de s'interroger sur la qualité du service aux usagers tout en veillant à la responsabilisation, au développement des compétences et au bien-être de ses agents au travail.

La politique de la Ville en matière de tranquillité et de sécurité publique est ambitieuse sur le périmètre de Caluire-et-Cuire et à ce titre, les agents disposent des moyens correspondant à cette ambition.

L'équipe des ASVP au sein de laquelle vous serez intégré(e), est constituée de 5 agents encadrés par le responsable du centre de supervision urbaine. Parmi les projets en cours, la mise en place d'une brigade verte est en phase de réflexion et vous pourrez prendre une part active à son développement.

Activités principales :

- faire respecter la réglementation relative à l'arrêt - au stationnement des véhicules, à la santé et à la propreté publiques
- constater les infractions et procéder aux verbalisations via le procès verbal électronique (stationnements payants et gênants, validité de l'assurance...)
- surveiller la voie publique, les espaces verts communaux et les lieux publics
- contrôler les arrêtés municipaux sur le terrain
- renseigner les usagers - les administrés sur la voie publique et les informer préventivement de la réglementation en vigueur

- transmettre des informations par radio et rendre compte à la hiérarchie des dysfonctionnements observés sur le territoire communal
- rédiger des écrits professionnels liés à l'activité (maîtrise du logiciel Municipal)
- présence sur les marchés forains de la commune (Le Bourg, Montessuy et Saint Clair)

Activités secondaires :

- participer à des missions de prévention et de protection aux abords des établissements scolaires (remplacement des auxiliaires de sécurité en cas de besoin)
- contribuer aux réflexions liées à la prévention et à la sécurité (problématiques de déplacements, de stationnement, d'environnement et de cadre de vie)
- participation éventuelles à des manifestations (Fête à la Ville, Repas de l'amitié, défilés scolaires...)

Votre profil / vos atouts

Connaissances et compétences :

- Connaissance de la réglementation, de son application et de la typologie des risques liés à la voie publique
- Maîtrise du procès verbal électronique, de son utilisation et de son circuit de traitement
- Maîtrise de l'outil informatique et des techniques de transmission radio
- Connaissance de l'organisation de la collectivité

Aptitudes et qualités :

- Discrétion, rigueur et maîtrise de soi
- Adaptabilité aux usagers et aux situations
- Qualité et aisance relationnelles
- Sens du travail en équipe
- Prise d'initiative encouragée
- Bonne condition physique

Environnement relationnel :

Internes : travail en coordination avec le service de la Police Municipale et relations régulières avec les services municipaux

Externes : en lien direct avec les usagers et les administrés, les administrations et institutions (Police Nationale, SDMS, Préfecture...)

Conditions de travail :

- Travail en équipe sur la voie publique
- Port d'une tenue spécifique, propre aux ASVP et gilet pare-balle
- Horaires de travail : 9h-12h et 14h-18h30 du lundi au vendredi
- La durée de travail hebdomadaire est de 37h30 avec 25 congés et 15 ARTT dont la journée de solidarité
- Participe aux entraînements des Gestes Techniques Professionnels d'Intervention avec la Police Municipale

Les + à la Ville de Caluire-et-Cuire

- La rémunération est constituée d'un régime indemnitaire mensuel auquel s'ajoute la prime de fin d'année égale à la somme du traitement de base indiciaire et de l'indemnité de résidence (soit quasiment un 13ème mois), heures supplémentaires réalisées selon les besoins du service payées ou récupérées

- Une politique d'action sociale volontariste comprenant notamment des titres restaurant d'une valeur faciale de 7€ avec une participation employeur de 50% et un comité social culturel propre à la ville et permettant d'avoir accès à de nombreuses prestations qui peuvent constituer un vrai complément de rémunération.

- Une politique d'accompagnement aux parcours professionnels dynamique avec notamment, une école interne de préparation aux concours et examens professionnels.

Informations complémentaires

Personne à contacter

Jean BILLAUD, Chef de Service de Police Municipale, tél 04.78.98.80.08

Dépôt de votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae directement en ligne jusqu'au 19 novembre 2025 : [POSTULEZ ICI](#)

A noter : inutile de postuler après la date limite de dépôts des candidatures

Tout savoir sur



www.ville-caluire.fr